

Emploi et installation en production agricole en Ile et Vilaine



Edition 2012

LES CHIFFRES CLES DE L'AGRICULTURE

EN ILLE ET VILAINE

■ Une activité dominante : l'élevage

En 2010, l'Ille et Vilaine comptait 7 934 exploitations agricoles, soit 25,7% des exploitations bretonnes (source : MSA). Le département perd 3% de ses exploitations entre 2009 et 2010.

Dans le département, plus de 80% des exploitations sont spécialisées en élevage, dont (source : Agreste - RA 2010, champ des exploitations moyennes et grandes) :

- 49% en production laitière spécialisée
- 8% en autres élevages bovins (viande et mixtes lait-viande),
- 7% en élevages de porcs,
- 6% en élevages de volailles.

Parmi les autres exploitations, 5% sont orientées en grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, cultures générales) et 2% en légumes, fleurs et horticulture.

La SAU (Surface Agricole Utilisée) moyenne par exploitation est de 46 ha (Bretagne : 48 ha). Celle des grandes et moyennes exploitations est de 63 ha (Bretagne : 60 ha).

Avec une SAU de 446 000 ha, 65% de la surface totale du département est consacrée à l'agriculture (60% pour la Bretagne).

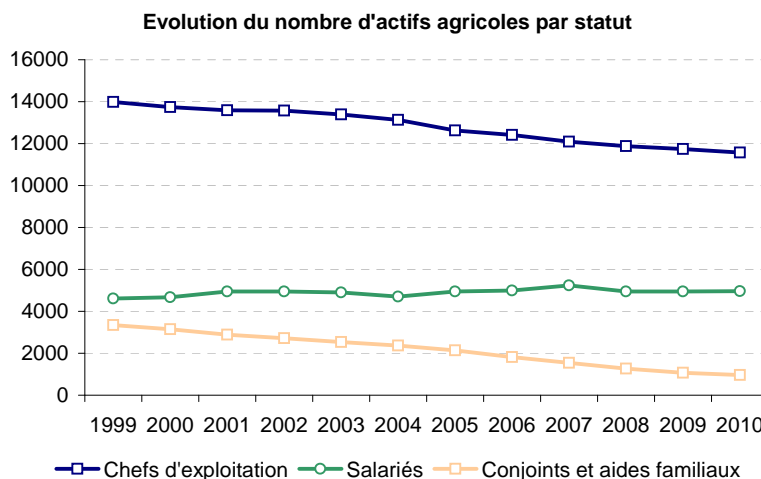
■ Une diminution du nombre d'actifs agricoles

■ Une baisse des actifs familiaux et une légère augmentation de l'emploi salarié

La production agricole occupe 17 490 actifs dans l'Ille et Vilaine, soit 24,9% des actifs agricoles bretons.

Entre 2000 et 2010, le nombre d'actifs familiaux baisse de 26%. Par contre, le salariat augmente de 6% sur cette période. Au total, le nombre d'actifs agricoles diminue de 19% sur ces 10 années.

Aussi, la part du salariat dans l'emploi agricole est passée de 21,7% en 2000 à 28,3% en 2010.



Source : OESR MSA

LES CHEFS D'EXPLOITATION

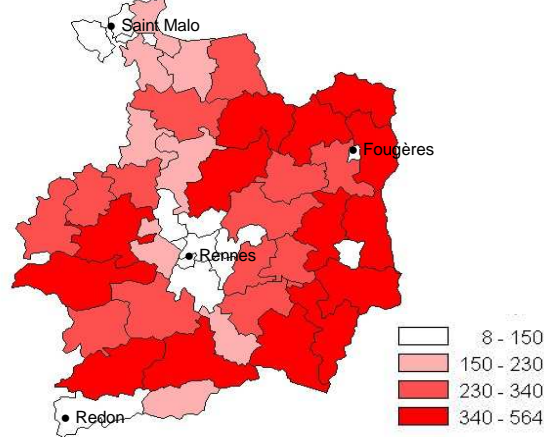
En 2010, l'Ille et Vilaine totalise 11 567 chefs d'exploitation répartis sur 7 934 sièges d'exploitation.

■ Des chefs d'exploitation plus nombreux à l'est du département

Les exploitants agricoles sont particulièrement présents dans les zones où l'activité laitière est importante : est de l'Ille et Vilaine, cantons de Plélan le Grand et de Montfort sur Meu au centre ouest du département, et cantons de Pipriac et de Bain de Bretagne au sud ouest.

C'est le canton de Monfort sur Meu qui compte le plus grand nombre de chefs d'exploitation du département (564 en 2010).

Chefs d'exploitation par canton



Source : OESR MSA - 2010

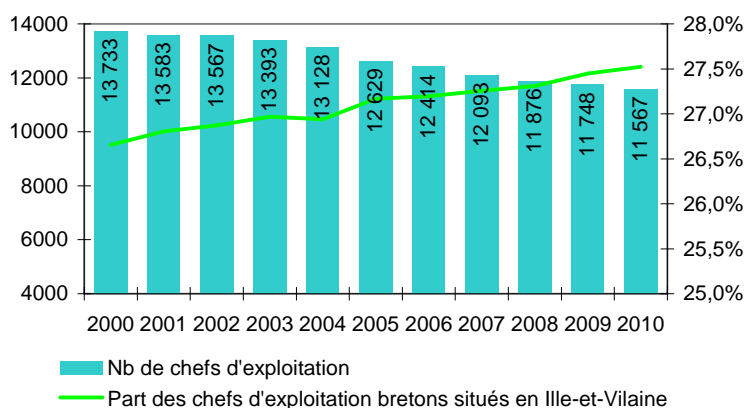
■ Une diminution continue du nombre de chefs d'exploitation

Sur les 10 dernières années, l'Ille et Vilaine a perdu plus de 15,8% de ses chefs d'exploitation (soit une baisse annuelle moyenne de 1,7%).

Cette diminution est un peu moins rapide que celle dans l'ensemble de la région (-18,4%).

En 2010, les agriculteurs d'Ille et Vilaine représentent 27,5% des agriculteurs bretons.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation



Source : OESR MSA

■ Augmentation de la part des chefs d'exploitation en société

Les exploitants individuels qui représentent 31% des agriculteurs en 2010, contre 60% en 1998.

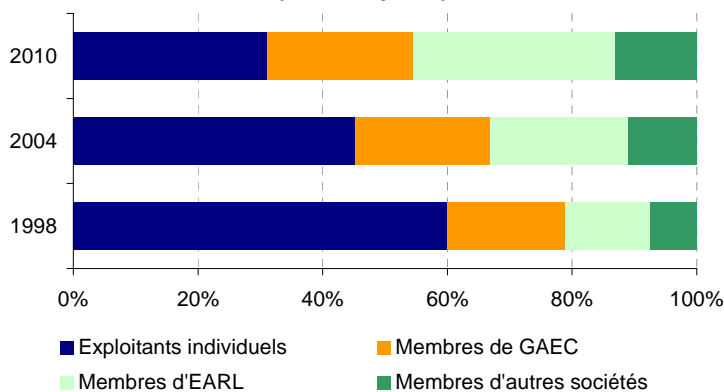
Si la part des membres de GAEC passe de 19 à 24% entre 1998 et 2010), leur nombre est le même à ces deux dates (environ 2 700). Par contre, pour les EARL et autres sociétés, les valeurs relatives et absolues sont en augmentation.

Au total, 69% des agriculteurs travaillent en société en 2010.

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Evolution de la répartition des chefs d'exploitation par statut juridique

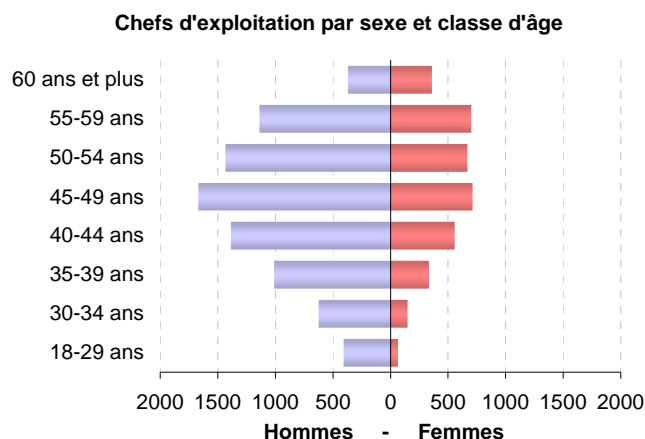


Source : OESR MSA

■ **22,2% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans**

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 46,7 ans, contre 44,4 ans en 2000. La population des agriculteurs vieillit donc. 22% ont moins de 40 ans en 2010 (35% en 2000), et 40% ont plus de 50 ans (35% en 2000).

30,5% des chefs d'exploitation sont des femmes. Leur part augmente avec l'âge : elles représentent 36,9% des exploitants de plus de 50 ans. La place des femmes parmi les chefs d'exploitation augmente légèrement puisqu'elles représentaient 27% des agriculteurs en 1992 et 28% en 2000.



**LES EMPLOYEURS ET LES SALARIÉS
EN PRODUCTION AGRICOLE**

■ **2 348 entreprises agricoles ont employé 4 958 salariés en ETP (Equivalent Temps Plein)**

2 348 entreprises agricoles ont employé de la main d'œuvre salariée au moins une fois au cours de l'année 2010. Au 31/12/10, on en comptabilisait 1 857. La part des agriculteurs employeurs progresse : 34% ont eu recours à du salariat au moins une fois pendant l'année 2010, contre 17% en 2000.

Les employeurs agricoles occupent l'équivalent de 4 958 salariés à temps plein en 2010. Mais le nombre de salariés agricoles en contrat varie entre 5 700 et 7 200 selon les moments de l'année en raison de la saisonnalité de certaines activités.

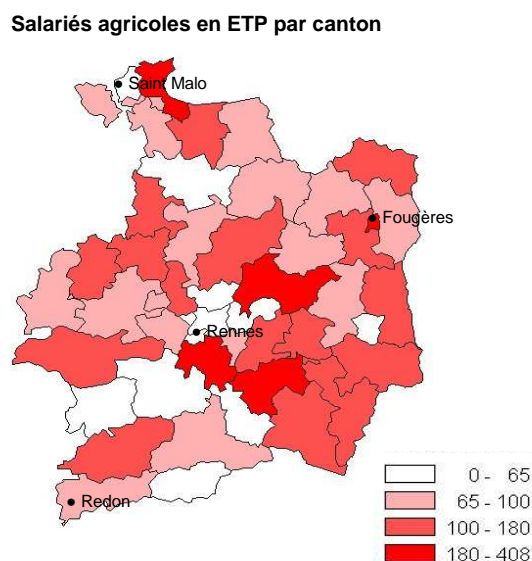
Le nombre d'ETP salariés est passé de 3 475 en 1990, à 4 680 en 2000 (soit +3% par an en moyenne entre 1990 et 2000), et à 4 958 en 2010 (soit +0,6% par an en moyenne entre 2000 et 2010). Ainsi, le salariat agricole a fortement augmenté au cours des années 90. Par contre, la progression est beaucoup plus limitée depuis le début des années 2000.

■ **Des salariés surtout présents dans le sud-est du de l'Ille et Vilaine**

Les salariés en porc travaillent surtout dans le centre ouest du département (de Tinténiac à Plélan le Grand), et dans la région de Vitré. Le secteur de Vitré à Janzé occupe une part importante des salariés avicoles.

En productions légumières et horticoles, les salariés sont présents au sud de Rennes et de Vitré, et sur le littoral.

C'est le canton de Cancale qui compte le plus de salariés agricoles (261 ETP en 2007) grâce aux activités conchylicoles et légumières.



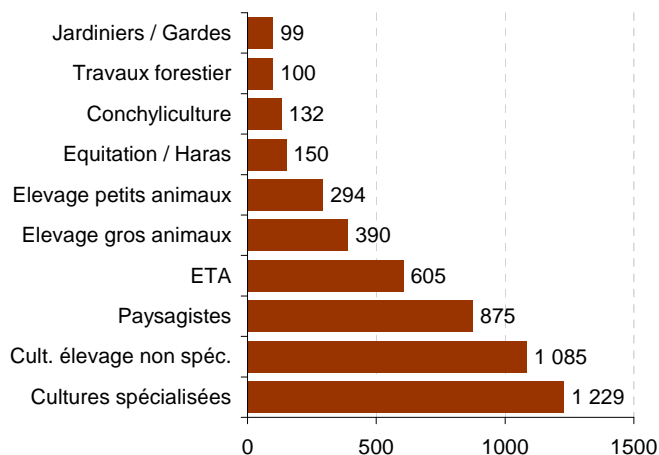
■ L'emploi salarié domine en cultures spécialisées, suivi de près par les cultures-élevages non spécialisés

L'emploi salarié en cultures spécialisées (maraîchage, horticulture ornementale...) domine avec 25% des ETP en 2010. Suivent de près les emplois en cultures et élevages non spécialisés (22%).

Les 150 ETP salariés des haras et centres d'équitation représentent 40% des emplois de ce secteur dans la région.

Si globalement, l'emploi salarié en ETP est quasiment stable entre 2008 et 2010, des baisses ont eu lieu en élevages spécialisés de gros animaux (-6,1% en deux ans), en conchyliculture (-13,5%, en raison du problème de surmortalité des jeunes huîtres depuis 2008) et en travaux forestiers (-34%).

Salariés ETP par domaine de production



Source : OESR MSA - 2010

Voir le détail sur les domaines de production dans l'encadré page 6.

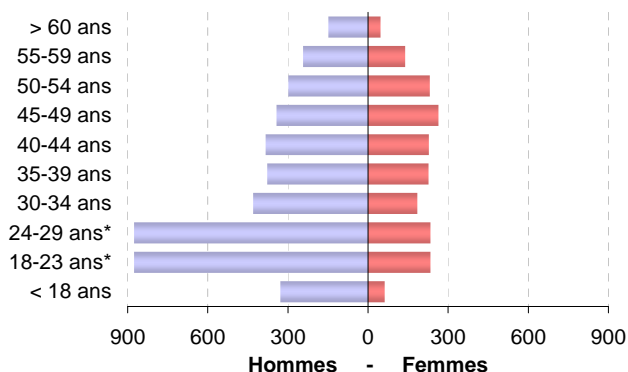
■ Une population salariée jeune et majoritairement masculine

42% des salariés ont moins de 30 ans. Ceux de plus de 50 ans représentent 18%.

30% des salariés sont des femmes. Elles sont particulièrement présentes en élevages spécialisés de petits animaux (53% des salariés de ce secteur), en cultures spécialisées (51%), en conchyliculture (44%), et dans les activités liées au cheval (57%).

* Les données sur les salariés par classe d'âge sont fournies par classe de 5 années, sauf celles des 18 à 29 ans (12 années). Pour une meilleure lisibilité du graphique, la classe d'âge "18-29 ans" est scindée en deux parties égales.

Salariés agricoles par sexe et par classe d'âge



Source : OESR MSA - données au 31/12/10

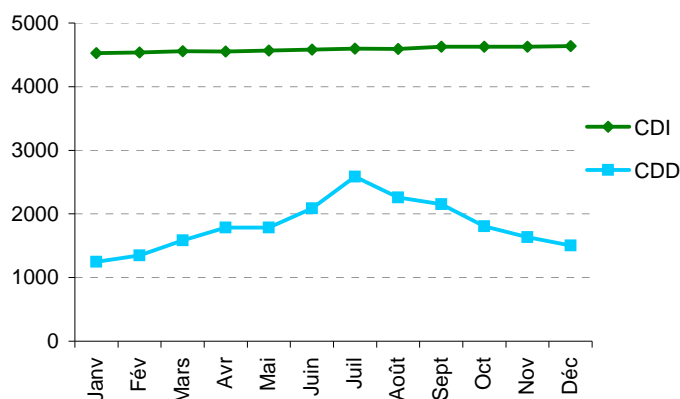
■ Une majorité d'emplois en CDI

Logiquement, le nombre de salariés en CDI est assez stable sur l'année, avec même une légère hausse de 2,4% entre début et fin 2010. En moyenne sur l'année, les CDI représentent 72% des contrats de travail.

Le nombre de salariés en CDD évolue au fil des mois en raison de la saisonnalité de certaines activités agricoles, en particulier le maraîchage et le machinisme (ETA, CUMA). Le pic des salariés en CDD est atteint en juillet avec près de 2 600 contrats au 31/07/10.

Au total, ce sont 11 400 contrats qui sont signés en agriculture sur une année.

Evolution mensuelle du nombre de salariés par nature du contrat



Source : OESR MSA - 2010

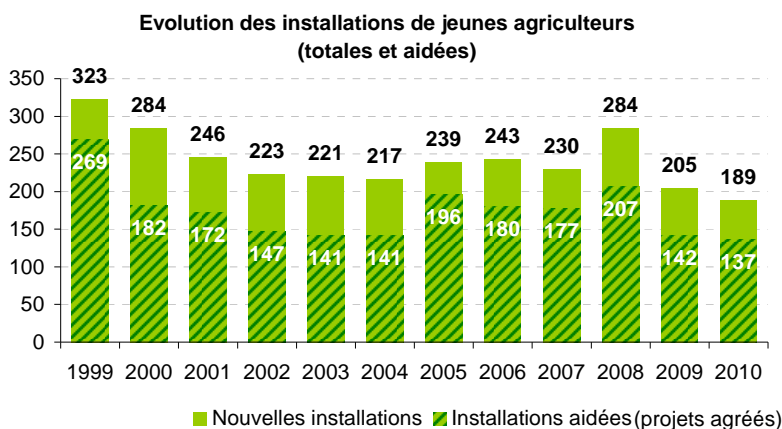
L'INSTALLATION DES JEUNES

JEUNES AGRICULTEURS

■ Une tendance à la baisse du nombre d'installations de jeunes agriculteurs

En 2010, 189 jeunes agriculteurs se sont installés en Ille et Vilaine (jeunes de moins de 40 ans, *source : MSA*), soit 29% des installations de la région. Ainsi, l'Ille et Vilaine est le premier département breton en termes d'installations.

Sur les 5 dernières années, plus de 7 jeunes agriculteurs sur 10 ont bénéficié des aides à l'installation (DJA : Dotation Jeune Agriculteur).

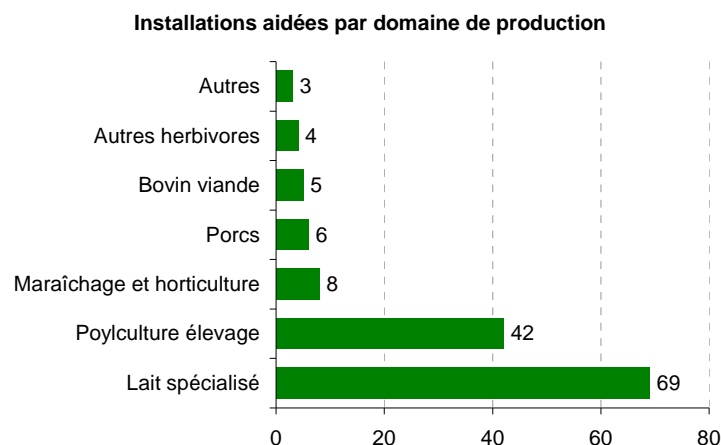


Sources : OESR MSA & CRAB - service ODASEA

■ La moitié des installations aidées se font en production laitière spécialisée

Le département est marqué par une prépondérance des installations en lait (50% des installations aidées) et en polyculture élevage (30%). Cette répartition des installations aidées dans le département varie peu sur les années 2005 à 2010.

En 2010, 37% des installations laitières de la région ont été réalisées en Ille et Vilaine, et 39% des installations en polyculture élevage.



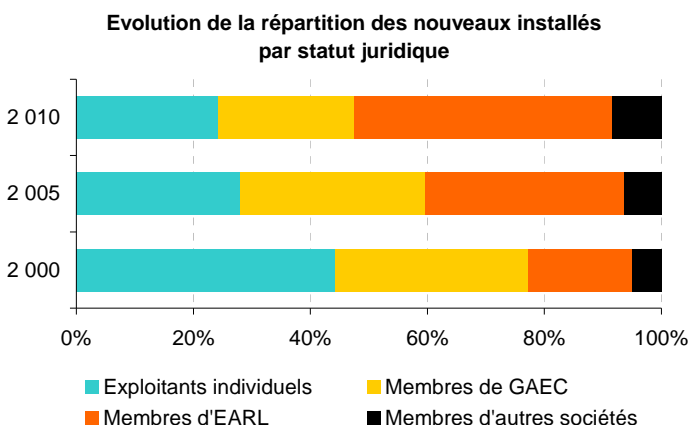
Source : CRAB - service ODASEA - 2010

■ Une progression de la part des installations en société

La part des installations en société est passée de 56% en 2000, à 76% en 2010.

Cette progression est liée à la diminution du nombre des installations en individuel (de 123 à 43 entre 2000 et 2010), ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'installations en EARL (de 49 à 83 sur la période).

Dans le même temps, les installations en GAEC ont perdu du terrain : de 33% à 23% en part relative, et de 92 à 44 en valeur.



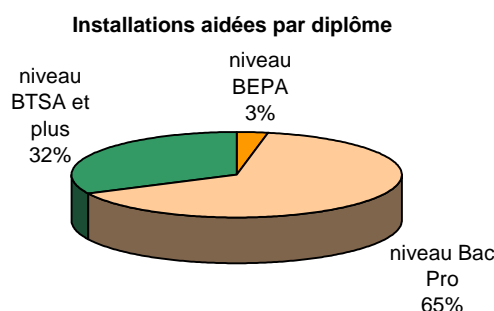
Source : OESR MSA

■ Un niveau de formation des jeunes agriculteurs toujours plus élevé

En 2010, 97% des installations aidées ont concerné des personnes ayant au minimum le niveau Bac ou BPREA (75% en 2005).

32% des jeunes agriculteurs ont un BTSA ou un diplôme de niveau supérieur en 2010, contre 27% en 2005.

L'âge moyen lors de l'installation est de 29 ans.



Source : CRAB - service ODASEA - 2010

■ Le renouvellement des chefs d'exploitation : une installation pour 2,5 départs

En moyenne sur les 5 dernières années (2006/2010), on compte une installation de jeunes agriculteurs pour 2,5 cessations d'activité d'agriculteurs (soit un taux de renouvellement de 39%). Parmi ces cessations, 1,9 correspondent à des départs à la retraite, et 0,7 à des départs anticipés.

Après avoir diminué, le taux de renouvellement des chefs d'exploitation a tendance à augmenter ces dernières années : il est passé de 33% en 2005 à 50% en 2010.

Sources

Les données sur l'emploi agricole et sur l'installation des jeunes agriculteurs de moins de 40 ans sont issues de l'Observatoire Economique et Social Régional de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Celles sur les installations aidées (nombre de dossiers de demande d'aide à l'installation [DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs] agréés en CDOA [Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture]) sont issues du service ODASEA de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne. Les indicateurs sur les caractéristiques des exploitations agricoles proviennent de la source Agreste. Tous les traitements statistiques ont été réalisés par l'Observatoire Emploi Formation de l'Agriculture de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.

Définitions

Salariés en ETP (Equivalent Temps Plein) : nombre théorique de salariés que l'on obtiendrait si le volume horaire déclaré correspondait entièrement à des salariés réalisant 1820 heures par an (base 35h).

Nombre de salariés : nombre de contrats de travail salariés comptabilisé à un moment précis de l'année (le 31 décembre ou le dernier jour de chaque mois).

Détail des domaines de production (APE - Activité Principale Exercée) - MSA

Cultures spécialisées : maraîchage, horticulture, pépinières, arboriculture...

Elevages spécialisés de gros animaux : porcs, bovins, ovins, caprins...

Elevages spécialisés de petits animaux : aviculture (volaille, oeuf, couvoirs, ramassage de volailles), cuniculture, apiculture, pisciculture...

Equitation, haras : entraînement, dressage, haras

Conchyliculture : élevage de coquillages (moules, huîtres...), hors élevages affiliés à l'ENIM (Etablissement national des invalides de la marine)

Culture et élevage non spécialisés : polyculture élevage, y compris les services de remplacement et les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)

Travaux forestiers : sylviculture, exploitation de bois, scieries fixes (hors ONF - Office National des Forêts)

ETA : Entreprises de Travaux Agricoles

Paysagistes : entreprises paysagistes du secteur privé

Jardiniers, gardes : jardiniers, jardiniers-gardes de propriété, gardes forestiers, gardes chasse et gardes pêche

Publication : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne - Maison de l'Agriculture - ZAC Atalante Champeaux
Rond point Maurice Le Lannou - CS 74223 - 35042 RENNES cedex

Tél : 02.23.48.27.85

Fax : 02.23.48.27.48

Courriel : anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr

OBSERVATOIRE EMPLOI FORMATION DE L'AGRICULTURE

avec la participation des organismes professionnels : FRSEA, JA Bretagne, Chambres d'Agriculture, CPRE, MSA, Groupama, Crédit Agricole, Coop de France Ouest

avec la contribution financière du CASDAR (compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural")